



Commission paritaire nationale  
de l'emploi  
et de la formation professionnelle  
de la Pharmacie d'officine

[www.cpnefp-pharmacie.org](http://www.cpnefp-pharmacie.org)

## DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 26 juin 2018 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

### **CQP dermo cosmétique pharmaceutique**

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **BREST (29)** à :

ALLAIN Blandine  
FOREST Anaïs  
LE BRAS Lorena  
LE GUEN Damien  
MENGUY Matthias

Fait à Paris, le 26 juin 2018,  
le président de jury,

Philippe DENRY

